

Vous pouvez consulter ci-dessous le compte rendu de la Commission d'Attribution des Bouquets des Parcours Périscolaires, qui s'est tenue à la Mairie le mercredi 24 juin.

Bonne consultation,  
vos représentants APE

---

**De:** Cécile Conry

**A:** Commission Education Mairie; Parents Delegates APE PM; Delegates APE PM; Conseil Ecole Pinet; C. Bourquard

**Date d'envoi:** mercredi 1er juillet 2015; 11:57

**Sujet:** Compte-rendu de la commission d'attribution des bouquets

Bonjour,

La commission d'attribution des bouquets s'est tenue mercredi 24 juin à 18h en présence de représentants des parents d'élèves, d'élus de la commission éducation et de services de la mairie.

L'attribution a été faite suivant les règles établies avec l'APE des Petites Maisons et selon un algorithme proposé par des parents d'élèves. L'informaticien de la commune a ensuite codé l'algorithme afin qu'il puisse être déroulé en commission.

La première constatation a été la réduction importante du nombre d'enfants inscrits, environ 20% de moins que l'année dernière, ce qui nous a conduit à supprimer 2 bouquets.

La deuxième constatation a été la grande disparité d'inscriptions en premier choix entre les bouquets (40 demandes pour 15 places disponibles et aucune demande pour d'autres).

La troisième constatation a été qu'après 3 déroulements complets de l'algorithme, nous n'avons pas pu obtenir le résultat escompté, c'est à dire une répartition équilibrée des enfants sur l'ensemble des bouquets sans avoir recours à des attributions aléatoires, c'est à dire qu'il n'a pas été possible d'attribuer l'un des 3 choix à quelques enfants inscrits.

Pour résumé :

Pour le cycle 2 des Petites Maisons, 6 enfants ont eu l'attribution aléatoire d'un bouquet et le bouquet 7 a été supprimé.

Pour le cycle 3 des Petites Maisons, 4 enfants ont eu une attribution aléatoire.

Pour le cycle 2 de Pinet, la répartition entre les 3 bouquets étant trop hétérogène et ne permettant pas la pratique dans de bonnes conditions des activités, nous avons privilégié la répartition d'enfants dans le bouquet le moins fréquenté plutôt que de passer au delà de 15 enfants en ne conservant que les 2 bouquets les plus demandés. 4 enfants ont été désignés aléatoirement pour rejoindre le bouquet 2 et le monter à 6 élèves.

Pour le cycle 3 de Pinet, le bouquet 1 a été supprimé et les enfants se sont répartis dans les 3 autres bouquets.

Une analyse de ces résultats sera réalisée avec le groupe de parents d'élèves ayant travaillé sur l'algorithme afin de déterminer pour l'année 2016-2017 s'il est préférable de privilégier les attributions du premier choix ou la répartition plus systématique vers les choix 2 et 3 pour réduire encore le nombre d'enfants ayant une attribution aléatoire d'un bouquet.

Pour information suite à la commission du 24/06 :

La mise en ligne des listes sur le site de la mairie se fera demain. Elle sera accompagnée d'un message par e-mail à l'attention de tous les parents, ainsi que d'un contact direct pour les familles n'ayant pas d'adresse e-mail.

Il s'avère à la lecture rapide des listes, que nous avons des enfants "isolés" (fille seule dans un groupe de garçons et l'inverse, et c'est sous doute aussi le cas pour les niveaux, mais ce n'est pas encore vérifié). Comme convenu lors du deuxième comité de pilotage, nous laissons les représentants des parents d'élèves nous faire remonter les problèmes de mal-être afin de voir si une modification de bouquet s'avère nécessaire. Le principe retenu est de ne pas faire d'attribution à la carte, mais de ne pas laisser non plus des enfants en difficulté sur toute l'année scolaire.

Bien cordialement,  
Cécile Conry